

Image not found or type unknown



Dette de maison de retraite

Par **olivio**, le **25/03/2014** à **23:46**

Ma mère est en maison de retraite il y a un arriéré de 25000 e elle a 84 ans , lors de son entrée je me suis porté caution. Mais depuis je suis au chômage et est déposé un dossier de surendettement en attente pour le moment. un de mes enfants a acheté un appartement qu'il me loue , ma question peut on l'obliger à vendre son bien pour régler l'arriéré de sa grand mère? je suis insolvable et lui sans travail.

Merci de votre réponse.